

## Période cyclonique et de pluies :

Actualisée en janvier 2021

La période cyclonique débute en novembre et se termine officiellement en mars.

En cas d'alerte, d'avis de fermeture ou d'évacuation, l'Ecole communique dans la mesure du possible via le site de l'Ecole, la page Facebook et par envoi de courriels aux familles.

Toutefois, chacun est invité :

- à lire la fiche « conseils » de l'Ambassade de France à Maurice pourra est disponible avec ce lien : <https://mu.ambafrance.org/Saison-cyclonique-1492>
- à écouter régulièrement les informations radiophoniques et à consulter les sites météorologiques : <http://metservice.intnet.mu/> ou <https://www.facebook.com/meteohub/>

Vous trouverez ci-dessous quelques numéros utiles :

Numéro de l'Ambassade de France à Maurice	2020100
Pompiers	115
Samu (hôpital public)	114
C-Care Clinic - Darné	6012300
Wellkin Hospital by C-Care	6051000
Renseignements	150 ou 152

### En alerte de classe 1 :

- Les élèves et tous les personnels se rendent à l'école sauf si un communiqué des autorités mauriciennes a été émis stipulant le contraire.

### En classe 2 :

- Si l'alerte est émise avant le début des cours, seuls les personnels administratifs et les personnels techniques et d'entretien se rendent à l'école pour effectuer la mise en sécurité des bâtiments.
- Si l'alerte est émise pendant les heures scolaires, les parents seront informés par l'Ecole par courriel, via la page Facebook et par le site internet, qu'ils doivent récupérer leur enfant dans des brefs délais dans sa salle de classe dans laquelle il est en sécurité.  
Les enfants qui rentrent par le bus seront récupérés au moins une heure après la communication aux familles, dans les salles de classe, par les prestataires de bus laissant le temps aux familles pour s'organiser.  
L'école sera fermée quand tous les élèves auront été récupérés.  
L'enseignant responsable de la classe rassure les élèves, remplit le registre de départ fourni par le service de vie scolaire et éventuellement informe la cellule de crise des problèmes internes.  
Les personnels ne pourront quitter l'établissement que sur décision du chef d'établissement.

**En cas d'évacuation de l'école en cours de journée, seuls les responsables légaux ou les personnes autorisées à récupérer l'élève (noms apparaissant sur le registre de réinscription ou bus si précisé par les responsables légaux) seront autorisés à récupérer l'enfant.**

**En classe 3 ou plus :** Chaque personne a trois heures pour se mettre à l'abri chez lui. En cas de déplacement d'urgence (médicale), veuillez appeler la police qui vous conseillera.

La mesure d'alerte « fortes pluies » ne signifie pas systématiquement une fermeture de l'Ecole. Il est inutile d'appeler l'Ecole dans ce cas.

Elle peut se transformer en alerte « pluies torrentielles » qui, à l'inverse, impose une fermeture des établissements scolaires mauriciens (dont l'Ecole Paul et Virginie). Dans le cas d'une alerte en cours de journée de classe, les élèves seront récupérés selon la procédure ci-dessous :

Les élèves restent en sécurité dans leur classe de référence en attendant d'être récupérés.

Des messages sur le site internet, la page Facebook et par courriel seront adressés aux parents, les invitant à venir chercher leurs enfants en classe, y compris les élèves de l'élémentaire.

Les élèves qui rentrent en bus, partiront au moins une heure après l'envoi du message de fermeture afin de laisser le temps aux familles de s'organiser. Les accompagnateurs des bus les récupéreront en classe en maternelle comme en élémentaire. L'école sera fermée quand tous les élèves auront été récupérés.

L'enseignant responsable de la classe rassurent les élèves, remplit le registre de départ fourni par le service de vie scolaire et éventuellement informe la cellule de crise des problèmes internes.

Les personnels ne pourront quitter l'établissement que sur décision du chef d'établissement.

**En cas d'évacuation de l'école en cours de journée, seuls les responsables légaux ou les personnes autorisées à récupérer l'élève (noms apparaissant sur le registre de réinscription ou bus si précisé par les responsables légaux) seront autorisés à récupérer l'enfant.**

La cellule de crise de l'Ecole est constituée de :

**Sandra RABIER, la directrice et responsable de la cellule de crise**

Jean-Noel VALERY, responsable de vie scolaire

Judex POUURET, responsable des ressources humaines

Delphine LEMARCHAND, gestionnaire administrative

Frédéric VALENTE, agent-chef

483 49 63 – 54 78 89 52

[direction@ecolepauletvirginie.com](mailto:direction@ecolepauletvirginie.com) – [cellule.ecoute@ecolepauletvirginie.com](mailto:cellule.ecoute@ecolepauletvirginie.com)